NOS FORMATIONS

LE METIER D'AIDE-SOIGNANT



Version 2021. La formation est présentée au regard de la publication récente de **l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation** conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation

- **Sans condition de diplôme**, par les voies suivantes : formation initiale, formation professionnelle continue, validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE)
- Cursus partiel pour les titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, du diplôme d'ambulancier ou du certificat de capacité d'ambulancier, diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou de la mention complémentaire aide à domicile, diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, titre professionnel d'assistant de vie aux familles, baccalauréat « accompagnement, soins et services à la personne », baccalauréat « services aux personnes et aux territoires »
- Titulaires d'un diplôme d'Etat d'aide-soignant délivré par un Etat membre de l'union européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen

Sélection par un jury sur la base d'un dossier + entretien

Dispense de sélection:

- Personnes relevant de la promotion professionnelle (sélection par employeurs)
- ASH qualifiés de la FPH et agents de service:
 - **Ancienneté cumulée ≥ 1 an** dans structure sanitaire ou MS publique ou privée ou services d'accompagnement et d'aide à domicile

- Suivi formation « 70h ASH » + ancienneté ≥ 6 mois dans structure sanitaire ou MS publique ou privée ou services d'accompagnement et d'aide à domicile

Apprentis (contrat d'apprentissage + dossier)

Modalité de la formation

Présentiel / Distanciel

Diplôme visé

Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

Niveau de sortie

Niveau IV

Coûts de formation

Parcours complet : 5900€ / année

Parcours partiel : se renseigner auprès de l'Institut de formation

PRÉSENTATION DE L'INSTITUT

L'institut est autorisé à accueillir 40 élèves aides-soignants par an.

L'institut possède également un département de formation continue destiné aux professionnels de santé.

Des solutions d'accueil et d'accompagnement des élèves en situation de handicap existent: <u>Consulter notre site internet</u>

Adossé aux Hospices Civils de Beaune, l'IFAS propose une diversité de terrains de stage dans un périmètre de 50kms de Beaune mais aussi hors région.

L'équipe pédagogique est composée de cadres de santé infirmiers et d'infirmiers(ères) chargé(es) de formation possédant une expertise métier et de solides compétences pour vous accompagner dans votre professionnalisation. Une attention particulière est portée à un accompagnement personnalisé des apprenants.

La direction, L'équipe administrative et logistique vous accompagnent également au quotidien dans votre formation.

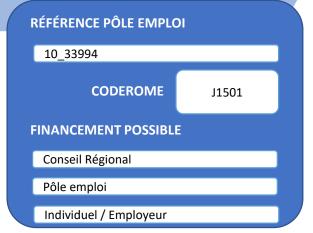
Des **modalités pédagogiques innovantes** sont mobilisées: simulation en santé, simulateur de vieillissement pathologique, serious game, plateforme d'enseignement à distance.

Possibilités d'hébergement et de restauration à proximité (self aux tarifs du personnel du Centre Hospitalier).

DÉFINITION DU MÉTIER

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée. Trois missions spécifiques:

1.Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie 2.Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences 3.Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel



PRÉREQUIS

- 1. Intérêt pour les questions sanitaires et sociales
- 2. Qualités humaines et capacités relationnelles
- 3. Compétences en matière d'expression orale et écrite
- 4. Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique
- 5. Compétences organisationnelles et savoir-être

ORGANISATION / OBJECTIFS DE LA FORMATION

La durée de la formation est de **11 mois**. Elle comporte **44 semaines de formation théorique et clinique** soit **1 540 heures**, se répartissant en 770 heures (22 semaines) de formation théorique et 770 heures (22 semaines) de formation clinique. L'ensemble des cours sont obligatoires.

La formation théorique est sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés, des travaux de groupes et de séances d'apprentissage pratiques et gestuels avec intégration de la simulation en santé et un focus sur l'interprofessionnalité et la gestion des risques,

La formation comprend un dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé:

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35h

Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPIA): 7h

Travaux personnels guidés (TPG): 35h

Elle s'articule autour de 10 modules :

Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les **activités de sa vie quotidienne** et de sa vie sociale (Module spécifique AS) : 147 h

Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS) : 21h

Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS) : 77h

Module 4: Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS): 182h

Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée : 35 h

Module 6: Relation et communication avec les personnes et leur entourage: 70 h

Module 7: Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs: 21 h

Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés : 35 h

Module 9: Traitement des informations: 35h

Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques : 70h

Les évaluations sous la forme d'épreuves écrites et/ou orales et d'épreuves pratiques

Les stages (3 périodes de 5 semaines et 1 période de 7 semaines) sont également évalués par les professionnels de terrain. Lors de la formation vous obtiendrez également l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

L'ensemble conduit au Diplôme d'Etat d'aide-soignant

EQUIVALENCES ET ALLEGEMENTS DE FORMATION

Article 14 et annexe VII:

AP, ARM, Ambulancier, Bac SAPAT, Bac ASSP, AVF, ASMS, diplômes des articles D.451-88 et D.451-92 du code de l'ASF

Article 15 : dispense d'un stage de 5 semaines : ASH FPH + agents de service (art 11 Arrêté 7 avril 2020) Article 14 et annexe VII :

AP, ARM, Ambulancier, Bac SAPAT, Bac ASSP, AVF, ASMS, diplômes des articles D.451-88 et D.451-92 du code de l'ASF

Article 15: dispense d'un stage de 5 semaines : ASH FPH + agents de service (art 11 Arrêté 7 avril 2020)

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition de **5 blocs de compétences** requis pour l'exercice des différentes activités du métier d'aide-soignant.

11 COMPÉTENCES CONSTITUENT LA SPÉCIFICITÉ DE CE MÉTIER :

Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

- 1 Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- 2 Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

- 3 Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- 4 Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- 5 Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

- 6 Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- 7 Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

- 8 Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- 9 Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

- 10 Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- 11 Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

SE FORMER A L'IFAS DE BEAUNE

- Démarche pédagogique centrée sur le suivi individualisé du parcours de l'élève et orienté vers sa réussite
- Travaux dirigés et pratiques menés par des professionnels en exercice, expérimentés et organisés en groupes restreints
- Enseignements théoriques réalisés par des professionnels de santé et des universitaires experts
- Techniques pédagogiques innovantes
- Accompagnement en stage avec travaux pédagogiques, permettant à l'élève d'acquérir des compétences et de développer des connaissances en situation réelle
- Intégration pédagogique des enjeux de santé publique (vieillissement démographique, prévention, ambulatoire, droits des patients, santé mentale, évolutions métiers...)
- Enseignements communs entre étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants dans une démarche d'interprofessionnalité

Pour en savoir plus ... ifsi.hospices-de-beaune.com